

en Notre Cité d'*Ottawa*; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du *Canada*, en Notre Cité d'*OTTAWA*, MERCREDI, le DIX-NEUVIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR JOHN YOUNG, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Très Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*. A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre Cité d'*OTTAWA*, dans Notre Puissance, ce TRENTE-UNIÈME jour d'AOUT, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante dix, et de Notre Règne la Trente-Quatrième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Canada.

PUISSANCE }
du }
Canada. }
[L. S.]

JOHN YOUNG.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du *Canada* qui devait se tenir et avoir lieu en notre Cité d'*Ottawa*, le Dix-Neuvième jour d'Octobre courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Vingt-Unième jour du mois d'Août dernier, Nous avions jugé à propos de proroger Notre Parlement du *Canada* au DIX-NEUVIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du *Canada*, en Notre Cité d'*OTTAWA*, SAMEDI, le VINGT-SIXIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*, TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR JOHN YOUNG, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*. A Notre